



## Réunion du Comité Directeur du 10 mars 2018

**Présents :** Pascal AUBRY, Laetitia CATHERINOT, Lionel CHENEAU, Isabelle HAMELIN, Philippe LEFEBVRE, Françoise LEFEUVRE (représentant Jacques CADIOU), Célia MALRY, Damien PERNOT, Dominique RUHLMANN.

**Excusés :** Nasser AL ADHAB, Jean-Louis BOURGOIN, Raphaël LEMASLE, Paul-Pascal LERAT, Céline MARCHADOUR, Henri TRELOHAN

### Ordre du jour

<b>1. Formation</b> .....	<b>2</b>
Stage DIFFE/DAFFE/DEFFE.....	2
Stages d'arbitrage.....	2
<b>2. Trésorerie des Comités Départementaux</b> .....	<b>2</b>

La séance est ouverte à 10h30, la réunion a lieu en présentiel pendant le championnat de Bretagne jeunes au lycée Saint-Vincent de Rennes.

Pascal AUBRY rappelle en introduction que les présidents des Comités Départementaux sont invités permanents du Comité Directeur et peuvent s'y faire représenter en cas d'empêchement.

## **1. Formation**

### **Stage DIFFE/DAFFE/DEFFE**

Le CDJE 56 se propose de mettre en place un stage DIFFE, il aura le soutien financier de la Ligue.

La Ligue n'a pas de nouvelles de l'organisation d'un stage DEFFE à Saint-Brieuc dont Michel LETY avait fait part lors de la dernière Assemblée Générale.

### **Stages d'arbitrage**

Les arbitres ne sont pas nombreux compte tenu de l'augmentation importante du nombre des compétitions, en particulier les AF3 (appariement Suisse).

Les stages sont pourtant régulièrement organisés, mais le taux de réussite aux examens est très disparate selon les stages suivis. Se pose également la question de savoir s'il est opportun d'organiser des stages mêlant des publics différents (AFJ pour les jeunes et AF4 adultes), les attentes étant différentes.

## **2. Trésorerie des Comités Départementaux**

Pascal AUBRY propose d'anticiper un mouvement général au niveau de la Fédération qui tend à porter d'autorité la clé de répartition des licences entre Ligues et Comités Départementaux.

Le Comité Directeur et les représentants des Comités Départementaux approuvent cette direction, la proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

La séance est levée à 12h.